

Communiqué de presse 04 février 2021

Création d'Exponens Avocats :

## ***Le groupe Exponens poursuit sa croissance en se dotant d'un cabinet d'Avocats***

**Exponens**, groupe indépendant d'audit, d'expertise comptable et de conseil figurant parmi les premiers cabinets franciliens, s'associe à **Quentin & Avocats** pour donner naissance à **Exponens Avocats**. Cette nouvelle entité, spécialisée dans le droit des affaires, vient compléter les relations habituelles préexistantes qu'Exponens entretient avec les autres cabinets d'Avocats.

### ***De nouvelles synergies grâce à l'interprofessionnalité***

Après le développement récent d'Exponens dans le domaine de l'assurance avec Exponens Solutions (conseil en gestion des risques) et Aprécialis (actuariat conseil), la création d'Exponens Avocats ouvre la voie à de nouvelles synergies. Exponens Avocats apporte un accompagnement encore plus complet des clients d'Exponens (TPE, PME, ETI, filiales de groupes, startups et entreprises de croissance, associations, dirigeants d'entreprises) dans les domaines du droit des affaires, du droit social et de la fiscalité, en matière de conseil comme de contentieux.

Les clients d'Exponens Avocats bénéficient aussi, dès aujourd'hui, d'un panel de services qui recouvre à la fois les problématiques du chiffre, la gestion de patrimoine, l'accompagnement de la croissance de leur entreprise et le conseil lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés financières.

Ensemble, les avocats et les experts comptables du groupe Exponens mettent leur expertise en commun dans le cadre d'une offre globale aux entreprises et aux acteurs économiques.

“Nous sommes ravis de proposer dorénavant aux dirigeants une multitude de services contribuant à optimiser leurs activités tout au long du cycle de vie de leur organisation, tout en répondant aux obligations juridiques qui y sont liées” déclare **Frédéric Lafay, Président d'Exponens**.

*Communiqué de presse 04 février 2021*

La structure d'exercice d'Exponens Avocats évoluera rapidement vers la forme inter-barreaux : aujourd'hui inscrite au barreau de Versailles, elle sera prochainement inscrite au barreau de Paris et, à terme, auprès de l'ensemble des barreaux où Exponens est présent en Ile-de-France.

## ***Un rapprochement naturel***

Selon **Thierry Quentin, Associé-gérant de Quentin & Avocats** « Notre rapprochement avec le groupe Exponens est naturel : nous entretenons des relations de confiance depuis de nombreuses années et partageons les mêmes valeurs professionnelles et humaines ».

La création d'entités nées du rapprochement entre les cabinets d'avocats de taille intermédiaire et les cabinets d'expertise comptable suit une tendance qui se confirme. Les clients, cherchant à optimiser leurs échanges avec leurs conseils, privilégient souvent un interlocuteur unique pour l'ensemble de leurs prestations : de plus en plus de sujets transverses nécessitent en effet de travailler à la fois avec des équipes juridiques et fiscales et des équipes de conseil financier notamment, comme par exemple dans le cadre des rapprochements d'entreprises. Dans les années à venir, l'interprofessionnalité est ainsi appelée à se développer considérablement.

## ***A propos de Quentin & Avocats***

*Quentin & Avocats est un Cabinet d'avocats d'affaires inscrit au Barreau de Versailles fondé en 2008 qui intervient dans l'essentiel des domaines de la vie des affaires, principalement en conseil, dans un environnement national ou international. Sa parfaite compréhension du monde de l'entreprise provient des expériences professionnelles développées par chacun des associés-dirigeants au sein de sociétés multinationales, principalement dans les secteurs des énergies, de la construction et de l'ingénierie, et de cabinets d'avocats internationaux. Thierry QUENTIN, Avocat et associé fondateur de Quentin & Avocats a travaillé pendant plus de 20 ans au sein de directions juridiques de grands groupes (SGE-Sogea, Ciments Français, ETPM) puis au sein de cabinets d'avocats anglo-saxons pendant 6 ans. Isabelle BRIDELLE, Solicitor en Angleterre et au Pays de Galles, Avocat, a exercé au sein de cabinets internationaux à Londres pendant 10 ans puis a été Responsable juridique au sein de Cap Gemini pendant 7 ans avant de devenir associée-gérante de Quentin & Avocats.*

**Contact presse**  
**Agence Oxygen**

Cédric Damour – 07 84 21 02 20 – [cedric.d@oxygen-rp.com](mailto:cedric.d@oxygen-rp.com)